

Demande déposée le 15/10/2024 et complétée le	
Demande affichée en mairie le : 15/10/2024 00:00:00	
Par :	Monsieur PLESSIS Philippe
Demeurant à :	33 Rue du Vent d'Autan 11600 VILLEGLY
Sur un terrain sis à :	33 RUE DU VENT D'AUTAN 11600 VILLEGLY 426 AZ 141
Nature des Travaux :	Création d'un abri pour voitures (carport non fermé)

N° DP 011 426 24 D0027

**Le Maire de VILLEGLY**

VU la déclaration préalable présentée le 15/10/2024 par Monsieur PLESSIS Philippe,

VU l'objet de la déclaration :

- pour Création d'un abri pour voitures (carport non fermé) ;
- sur un terrain situé 33 RUE DU VENT D'AUTAN

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 18/03/2024, zone UB,

**ARRETE**

**Article 1 :** La présente déclaration préalable fait l'objet d'une **décision de non opposition sous réserve** du respect des conditions particulières mentionnées à l'article 2.

**Article 2 :** La construction devra respecter l'article 2.3 « Règles de construction » du règlement du lotissement « Les Portes du Minervoisy », notamment la partie 1, Aspect des Constructions. Ainsi, la toiture sera plate (des mesures devront être prises afin d'éviter tout rejet d'eau pluviale sur la parcelle mitoyenne) et les matériaux utilisés devront être en harmonie avec ceux existants.

VILLEGLY, le 16 octobre 2024

Le Maire,  
Alain MARTY

